

Morbihan (56)

**Gâvres.**

inscription par arrêté du 15 septembre 2017.

- En totalité, le fort de Porh-Puns (cad. AD 01).

**Les Fougerêts :**

inscription par arrêté du 13 avril 2017.

Le manoir de la Cour de Launay en totalité, les vestiges des communs ainsi que l'assiette foncière de l'ancien domaine, tel que délimité en rouge sur le plan annexé à l'arrêté (cad. ZK 21, 334 à 338, 362 et 363).

**Pluvigner.**

inscription par arrêté du 11 mai 2017.

- Le domaine de Kéronic, situé aux Lieux-dits Kéronic et Camors, à savoir : le château de Kéronic en totalité, les façades et toitures de l'ensemble, la chapelle Saint-Joseph en totalité, les murs de clôture du domaine, l'assiette foncière du domaine, tel que délimité en rouge sur le plan annexé à l'arrêté (cad. K 9 à 45, 49, 52 à 67, 902, 1049, 1170, 1172, 1174 ; ZE 01) :

**Sauzon.**

arrêté du 31 janvier 2017.

- La batterie de Port-Blanc, y compris les élévations, le corps de garde, les casemates allemandes et le sol de la parcelle d'assiette (cad. ZD 2) tel que délimité en rouge sur le plan annexé à l'arrêté :  
inscription par